

Le Belli...mot

Express



Confédération des syndicats nationaux



Syndicat Soutien Scolaire Bellimont

Année 2014, Numéro 6

Parution : Septembre 2014

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

LA JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE se tient toujours le dernier JEUDI du mois de septembre. Donc, cette année, le **25 septembre** est une journée spéciale qui rappelle la contribution essentielle des employés(es) de soutien dans la réalisation de la mission éducative.

Pour souligner cette journée, vous recevrez dans les prochains jours et ce, par le courrier interne de la commission scolaire, un petit présent. Nos coordonnées sont indiquées sur celui-ci afin de vous rappeler que c'est au quotidien qu'on est là.

Cette journée VOUS est dédiée et VOUS la méritez ! **BONNE JOURNÉE à tous !**

JOURNÉE DE LA MILITANCE

Le 24 septembre 2014, la CSN célèbre pour sa troisième année, la Journée de la militance. Cette journée est organisée le jour de l'anniversaire de la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada en 1921. Fondement même de notre mouvement, au cœur de toute action pour améliorer ce qui doit l'être, la militance a toujours été intimement liée à l'avancement de la condition humaine. Plus que jamais dans nos milieux de travail, mais aussi dans la vie de tous les jours, notre action militante permet de préserver les nombreux acquis gagnés par de grandes luttes ouvrières et sociales.

**MILLES VISAGES,
MILLES COMBATS,
MILITONS !**

SUIVI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LES NÉGOS 2015

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les membres qui se sont déplacés pour cette assemblée générale. Le quorum a été obtenu. Pour ceux et celles qui n'ont pu y assister, les documents qui ont été présentés, sont déposés sur notre site Internet dont l'adresse se trouve à la dernière page du présent journal. Les documents sont : « **Consultation Front commun** » et « **Consultation Secteur scolaire** ».

Notre syndicat a accepté à l'unanimité les demandes du Front commun. Pour celles du Secteur scolaire, elles ont aussi été acceptées à l'unanimité avec deux (2) amendements qui seront présentées lors des rencontres du Secteur scolaire. Celles-ci auront lieu les 8, 9 et 10 octobre prochain.

C'est à suivre...

ENTRAIDE EN MILIEU DE TRAVAIL

Comme mentionné dans notre journal précédent, nous désirons créer un «Réseau d'entraide» pour le personnel de soutien. Nous vous avisons que l'employeur a été mis au courant de notre démarche.

Un réseau d'entraide, c'est quoi?

C'est un collectif regroupant des personnes préoccupées par la qualité de vie au travail et le développement de l'entraide et de la solidarité dans leur milieu de travail. Vous retrouverez avec ce même envoi, le guide d'information.

La première étape importante : Pour l'implantation d'un tel réseau d'entraide, nous avons besoin de votre précieuse collaboration afin de pouvoir cibler des personnes de confiance qui nous aideront à créer un réseau « d'entraide naturel » ! Nous joignons dans ce même envoi, le formulaire requis à cette fin que nous vous demandons de retourner par courriel, par télécopieur ou par le courrier interne de la commission scolaire au nom de : **Syndicat Soutien Scolaire Bellimont (à l'école St-Thomas)**.

Si vous voulez vous impliquer personnellement, communiquez avec nous !

La deuxième étape : Un comité sera formé avec quelques personnes de confiance dont vous nous avez soumis les noms, si bien sûr, elles acceptent. **S'il y a formation d'un comité, nous pourrons poursuivre notre projet sinon, malheureusement celui-ci devra prendre fin.**

Voici dix (10) bonnes raisons de mettre en place un réseau d'entraide dans le milieu de travail et d'y participer :

- Poser des gestes de solidarité envers celles et ceux qui vivent des difficultés
- Établir des liens avec d'autres personnes préoccupées par l'entraide
- Faire la promotion de la santé mentale
- Discuter des problèmes psychosociaux présents dans le milieu de travail
- Contribuer à la vie syndicale
- Alimenter la réflexion du comité de santé et sécurité
- Faire appel aux ressources externes en cas de besoin
- Rendre le milieu de travail plus humain
- Favoriser les relations harmonieuses
- Apporter un complément au Programme d'aide aux employés-es (PAE)

Les caractéristiques de l'entraide

- Base volontaire, ponctuelle et sans contrainte
- Relation d'égal à égal
- Respect et confidentialité

**Si vous avez des questions ou si vous vous sentez interpellés par cette initiative, contactez-nous !*

Saviez-vous que...?

L'employeur fournit gratuitement, une fois tous les deux ans, des **chaussures de sécurité** adéquates pour les personnes salariées de la catégorie soutien manuel (sauf gardienne ou gardien) et pour les personnes magasinnières.

Exceptionnellement, les chaussures sont remplacées, si nécessaire, à l'intérieur de ce délai.

Vous retrouverez le formulaire approprié sur le Portail de la commission scolaire en suivant le chemin suivant :

- Ressources humaines
- Santé sécurité
- DRH-SST05 (Remb. Équipements protection)

Questions ou besoin d'information?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes là pour vous!

Syndicat Soutien Scolaire Bellimont



418 248-7934



(Sans frais) 1-877-248-7934



418 241-9216



418 248-7950



Site web

sssbellimont@globetrotter.net

<http://sssbellimont.wordpress.com/>